



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Michaël MARCILLOUX

Mixité sociale en collège : la montagne accouche d'une souris

Le ministère de l'Éducation nationale a présenté, le 10 novembre, une expérimentation visant à favoriser la mixité sociale dans les collèges publics à la rentrée 2016.

Le candidat Hollande avait fait de cette question un axe fort de sa campagne présidentielle. Pourtant, après trois années et demie de mandat, nous n'en sommes, pour le moment, qu'à une expérimentation dans quelques zones de dix-sept départements volontaires.

Concrètement, il s'agit de créer un secteur commun composé de plusieurs collèges par délibération du conseil départemental après consultation de la communauté éducative. Les parents doivent classer leur choix d'établissements. Si le nombre de premiers vœux dépasse les capacités d'accueil des établissements, les conseils départementaux concernés établiront des critères d'affectation en concertation avec les familles.

Pour la CGT Educ'action, il convient surtout de remarquer la faiblesse des mesures proposées et de s'interroger sur leur pertinence.

En effet, le choix des critères d'affectation est laissé aux conseils départementaux. Le flou demeure sur les exemples de critères fournis par le ministère (les départements pourront-ils en choisir d'autres, les services de l'Éducation nationale auront-ils un pouvoir de contrôle sur les choix ?).

Le risque d'une remise en cause de l'égalité sur le territoire existe et rien ne garantit que les critères retenus ne soient pas, au final, contraires au but recherché.

La création de ces secteurs ne doit pas se traduire par un éloignement trop important entre le domicile et le collège, source, pour les élèves, de fatigue supplémentaire.

En insistant sur la carte des formations des collèges et la fin des options issue de la réforme des collèges, le ministère oublie de préciser que cette réforme -que la CGT Educ'action continue de refuser et de combattre avec la majorité des personnels- institutionnalise au contraire un peu plus encore la mise en concurrence des établissements, bien loin donc d'une logique de mixité.

Pour nous, cette carte des formations n'a jamais constitué une soi-disant attractivité des collèges mais simplement un moyen de contourner la carte scolaire. Rien n'assure que les futurs critères départementaux garantiront la fin de ce contournement.

Pour la CGT Educ'action, cette expérimentation est insuffisante et laisse trop de questions sans réponses. La mixité sociale est importante pour la réussite des élèves. Mais avec cette "réformette", le ministère élude la question de la mixité sociale dans les quartiers et celle de la concurrence de l'enseignement privé. Ce sont bien là les causes principales de ghettoïsation de certains collèges.

La réussite des élèves passe aussi par une hausse des moyens permettant de diminuer le nombre d'élèves par classe et une véritable politique d'Éducation prioritaire.

Mais, au-delà de la question légitime de la mixité, il serait enfin temps de rompre avec une École élitiste de la reproduction sociale, de nationaliser l'enseignement privé et de s'attaquer aux inégalités sociales. Nous en sommes loin.

Montreuil, le 12 novembre 2015